Image not found or type unknown

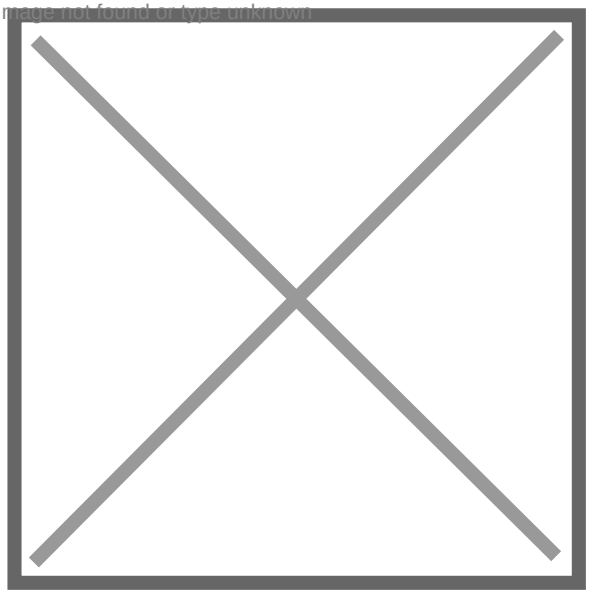

Eviction avant fin de bail pour vendre

Par **Velia_old**, le **07/10/2007** à **15:56**

Bonjour,
Ma proprietaire me fait savoir qu'elle a vendue la maison et le terrain que je lui loue depuis 14 ans et elle me donne 6 mois pour partir et me demande de lui signer une decharge comme quoi je ne la poursuivrai pas en justice en echange de quoi elle me fait "cadeau" des 6 derniers mois de location.
Mon bail se termine en decembre 2009...
Ca me mets dans une situation tres difficile car mon loyer est a 250Euros/m et je gagne le SMIC, sachant que je ne retrouverais jamais une telle opportunite.
Que dois-je faire?
Merci de votre aide
Velia.

Par **tixidre**, le **10/10/2007** à **19:36**

Normalement , elle doit respecter la duree de votre bail , rien ne l'empêche de vendre son bien mais elle doit le vendre avec le locataire et le faire savoir à l'acquereur ! , votre bail continuera avec le nouveau proprietaire .

Par **Jurigaby**, le **10/10/2007** à **20:43**

Bonjour.

J'aurai pas dit mieux..

En tant que locataire, vous êtes protégé jusqu'au bout votre bail étant opposable au nouveau proprietaire.
Il appartiendra à ce dernier de se retourner contre votre bailleur pour lui demander une indemnité d'eviction, ce qui va lui couter trés trés cher..

Par **Velia_old**, le **10/10/2007** à **21:46**

Bonjour et merci pour vos reponses claires et rapides!
J'apprends que ma proprietaire a deja signe un compromis de vente avec un gros groupe immobilier pour construire sur le terrain plusieurs maisons individuelles...
Sans me prevenir ni me donner un prix et faire valoir mon droit de preemption en tant que locataire depuis plus de 14 ans!
Dois-je laisser venir ou bien entamer une procedure judiciare?
Velia

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés